UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 11/03/2021 de 14 h 00 à 18 h 30

Le Conseil d'Administration (CA) s'est réuni en séance plénière le jeudi 11 mars 2021 à 14 h 00 sur convocation du Président.

Nombre de membres du CA : 35
Nombre de membres élus présents : 29
Nombre de membres élus ayant donné procuration : 05
Nombre de membres élus absents non représentés : 01
Quorum : 18

Etaient présents :
Membres du Conseil d'Administration :
M. BORDES Laurent
représentant les personnels enseignants chercheurs :
Mme BOLLIET Valérie (en visioconférence)
Mme BOUISSET Christine (en visioconférence)
Mme BUISSON Françoise (en visioconférence)
M. CAPOROSSI Olivier
Mme CARRE Hélène (en visioconférence)
M. DAVAIL Stéphane (en visioconférence)
M. DELANGHE Bernard (en visioconférence)
Mme FORERO-MENDOZA Sabine
Mme GOSMANT Martine (en visioconférence)
M. LECOURT Arnaud (en visioconférence)
Mme LUBY-GAUCHER Monique
Mme MIQUEU Karinne (en visioconférence)
M. RENUCCI Antoine (en visioconférence)
M. SABONI Abdellah (en visioconférence)
M. TESSON Frédéric (en visioconférence)
représentant les usagers :
M. ANSART Théo (en visioconférence)
M. BOURREL Julien (en visioconférence)
M. MANAUD Corentin (en visioconférence)
Mme PEREIRA Camille (en visioconférence)
représentant les personnels BIATSS :
Mme ALAPHILIPPE Muriel (en visioconférence)
M. FASENTIEUX Bertrand
M. KONARSKI Igor (en visioconférence)
M. THEPAULT Hervé
représentant les personnalités extérieures :
M. CHERET Pierre (en visioconférence)
M. HERMES Younis (en visioconférence)
Mme LARROUY Isabelle (en visioconférence)
M. LAURAND Régis (en visioconférence)
Mme MANSO Marthe (en visioconférence)
Etaient absents :
Avaient donné procuration :
M. GUIOT François-Vivien à M. le Président
Mme GUENEBEAUD Célia à M. THEPAULT Hervé
Mme MAGNET Stéphanie à Mme LUBY-GAUCHER Monique
M. MEYLAN Antoine à M. THEPAULT Hervé
Mme PALISSE Christelle à M. le Président
Etait excusé :
M. LAFLAQUIERE Jean-Pierre

Point XIII- Augmentation de l'aide à la mobilité doctorants de l'École Doctorale Sciences Sociales et Humanités ED 481 SSH
Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve l'augmentation d'aide à la mobilité accordée aux doctorants à mille euros (1000 €) maximum durant leurs études de doctorat.

VOTE : POUR : UNANIMITÉ

Pau, le 12 mars 2021
Le Président,

Laurent BORDES